

Commune de :	St-Chamant
Rivière(s) concernée(s) :	La Souvigne – Le Fidèle
Personne(s) rencontrée(s) :	• Monsieur DUBOIS (Maire)
Date de l'entretien :	10 mars 2011 – 8h30

1) LA COMMUNE EST-ELLE TOUCHÉE PAR DES PROBLÈMES D'INONDATIONS ?

Oui Non

2) QUELLES SONT LES DATES DES DERNIÈRES GRANDES CRUES CONNUES ? INONDATIONS ?

Les dernières grandes crues connues et évoquées, pour la Souvigne, par la mairie sont les suivantes :

- 1960, qui est la plus importante connue,
- 1992,
- juillet 2001, dernière grande inondation ayant touché la commune.

M. le Maire précise qu'au sud de la commune, au niveau du lieu-dit « Échaumie » (point bas de la commune), les prés sont régulièrement inondés. La Souvigne déborde tous les hivers. Cependant, aucun stockage d'eau n'est à noter. Le niveau des inondations suit le niveau d'eau dans le ruisseau.

Concernant le ruisseau « le Fidèle », M. le Maire n'indique pas de date d'inondation ayant marqué particulièrement la commune. Il précise que le Fidèle est un ruisseau torrentiel en période de forte pluie. Depuis la création du muret de protection sur la traversée du bourg, aucune inondation n'est à signaler.

REMARQUES :

Des riverains interrogés suite à cette rencontre ont précisé qu'en juillet 2001, lors de la crue, le mur rive gauche du Fidèle s'est cassé et a inondé les parcelles situées aux alentours, avec de forts courants. Le mur a été reconstruit depuis.

D'autre part, M. le Maire indique que les principaux problèmes rencontrés sur la commune sont dus aux ruissellements importants provenant des coteaux et aux écoulements de type torrentiel des ruisseaux se rejetant dans la Souvigne.

3) EXISTE-T-IL DES RELEVÉS HISTORIQUES DE CRUES SUR LA COMMUNE (HAUTEUR D'EAU ATTEINTE NOTÉE DATE DE LA CRUE) ?

Aucun repère n'existe à la connaissance de M. le Maire. Il indique qu'en juillet 2001, l'ensemble du bourg a été inondé ; principalement dans les caves. Lors de cette crue, aucun dégât important dans les logements n'est à signaler. L'usine n'a pas été inondée en 2001.

4) NOM DE PERSONNES À RENCONTRER

M. le Maire indique les personnes suivantes :

- ➔ le bar/brasserie, qui a été inondé,
- ➔ M. et Mme MOGEIN, qui ont dû connaître la crue de 1960.

5) EXISTE-T-IL D'AUTRES ÉLÉMENTS CONCERNANT LES CRUES PASSÉES (PHOTOS – ARTICLES – ARCHIVES...)

La commune n'a aucun document en sa possession.

6) CONFRONTATION DE LA RÉALITÉ DU TERRAIN ET DES ZONES INONDABLES RÉPERTORIÉES

Aucune remarque particulière n'est faite sur la cartographie des zones inondables de l'atlas. Cette cartographie est cohérente par rapport à la réalité : la commune est séparée par la vallée qui est inondable et les coteaux.

La RN indique la limite des zones inondables. Selon M. le Maire, l'eau n'a jamais coupé la RN (aucun blocage de circulation n'a été signalé). Il précise qu'il y a peut-être eu parfois 10 cm d'eau aux points bas de la route.

7) DÉGÂTS OBSERVÉS LORS DES DERNIÈRES CRUES

Les principaux dégâts lors des inondations concernent les ponts : notamment le pont de Soulages qui est parti lors d'une crue – celui-ci a été reconstruit depuis.

8) QUELS SONT LES POINTS NOIRS DES ÉCOULEMENTS ?

Les principaux ouvrages limitants sur la commune sont le pont du Fidèle, au droit de la rue Jean Theilhet – avant le rejet dans la Souvigne.

Les chemins et routes perpendiculaires aux ruisseaux traversant la vallée font obstacles aux écoulements. Des ouvrages de décharge sont à noter à chaque traversée.

Lors de la crue de juillet 2001, la commune a notamment coupé la route vers Genevrière, qui est en remblai pour que l'eau s'écoule plus vite et n'inonde pas l'usine.

9) QUELLES SONT LES ZONES DES PREMIERS DÉBORDEMENTS ?

Les premiers débordements se situent aux points bas de la commune, au niveau du pont de Soulages et du lieu-dit « Échaunie ».

10) DOCUMENT D'URBANISME EXISTANT SUR LA COMMUNE

La commune ne possède pas de document d'urbanisme.

11) QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX SUR LA COMMUNE ?

Les principaux enjeux sont :

- l'usine (40-50 ouvriers),
- le bourg,
- quelques commerces,
- la station d'épuration (à noter qu'une étude est en cours pour la déplacer et créer une nouvelle station).

12) REMARQUE :

La commune fait remarquer que l'entretien de la Souvigne est irrégulier. Il y a 1 ou 2 ans, une lettre a été envoyée aux différents propriétaires pour leur faire couper les arbres sur les berges.